

ETUDE LYCEE

PRE INSCRIPTION (1) A L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Année :

Date de la
présente demande

Règlement :

Adhésion :

Espèces - Chèque(s)

Trimestres :

Espèces - Chèque(s)

ELEVE

Renseignements concernant l'élève dont vous êtes le responsable légal et pour lequel vous demandez un accompagnement scolaire

NOM

Prénom

Date de naissance

Mail

Etablissement

Classe

Quotient Familial : C

Lieu étude : Grais - Vaillant

Accompagnement scolaire des années précédentes avec l'association :

Jours étude :

ADHERENT

Renseignements concernant l'adhérent à l'association qui doit être le responsable légal de l'élève

NOM

Prénom

Domicile

Portable

Travail

Adresse mail

Adresse (Bât - Esc)

Code postal

Ville

Conjoint : Nom

Prénom

Tél Portable

Situation familiale : Célibata Marié Divorcé Veuf Pacsé Concubin Monoparental

Enfants présents au foyer y compris celui pour lequel vous demandez un accompagnement

Prénom

Date de naissance

**DEMANDE D'INSCRIPTION A L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE de L'ETUDE "LYCEE" ET
AUTORISATION DU RESPONSABLE LEGAL (si élève mineur)**

Je soussigné..... Responsable légal de l'enfant

demande son inscription à "l'accompagnement scolaire de l'étude" avec le ou les intervenants de l'Association des Familles

J'autorise cet enfant à participer aux séances d'accompagnement scolaire se déroulant dans le cadre de l'Association des
Familles de VERRIERES LE BUISSON (91370)

Date Signature du responsable légal de l'enfant

Tournez S.V.P. →

(1) Dans cette demande d'inscription, les renseignements sont enregistrés dans un fichier informatique (loi 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés vous garantit un droit d'accès et de rectification des données vous concernant)

ASSOCIATION DES FAMILLES de VERRIERES LE BUISSON

DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription à l'accompagnement scolaire de l'Association des Familles comprend :

- la présente demande d'inscription dûment complétée et signée
- le règlement de la cotisation annuelle à l'Association des Familles *
- le règlement de l'accompagnement scolaire pour l'année, selon le Quotient Familial :
 - C1 à C3 : 24 € (soit 8 €/trimestre)**
 - Supérieur à C3 : 51 € (soit 17 € / trimestre)**

*18 euros à partir du 19 mars 2011

** Possibilité de régler en 3 fois/ chèque

Autres renseignements :